



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Dénomination de voie - Secteur Ouest

DE20141006_28

Conseil municipal du 6 octobre 2014

Rapporteur :
Samuel CAZENAVE

Télétransmise à la Préfecture le - 8 OCT. 2014
Affichée le 8 octobre 2014

L'an deux mille quatorze le six octobre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 18 septembre 2014

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, Mme GUINANDIE, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme LASBUGUES à Mme CHAUVET
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- M. LAVAUD à M. PAIN

Secrétaire de séance : M. Samuel CAZENAVE

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

D É V E L O P P E M E N T T E R R I T O R I A L

Dénomination de voie - Secteur Ouest

Vie Culturelle
id : 555

Conseil municipal
6 octobre 2014

28

Rapporteur : Samuel CAZENAVE

Le Pôle Petite Enfance, appelé le monde de Zarafa, vient d'ouvrir ses portes aux Molines mais il ne possède pas d'adresse. En effet, la nouvelle voie, créée dans le cadre des Opérations de Renouvellement Urbain du Secteur Ouest, qui dessert le bâtiment, n'est pas officiellement dénommée.

Comprise entre l'impasse de la Combe et la rue des Molines, elle pourrait, pour conserver une cohérence au site, entrer dans le prolongement de cette dernière et en porter le nom.

Je vous propose d'approuver la dénomination de la Rue des Molines pour cette nouvelle voie.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
6 octobre 2014
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

